



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b>
<b>3 JUIN 2024</b>

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **3 juin 2024** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Darrell Paré  
Siège #4 - Samantha Roy  
Jean-Benoit Létourneau, maire

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro-maire, Jean-Paul Grondin, Madame Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le pro-maire déclare la séance ouverte.

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Jean-Paul Grondin fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2024
- 4 - CORRESPONDANCE
  - 4.1 - Commandite Fondation Marc-André Jacques
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 - Comptes à payer pour le mois de mai 2024
  - 6.2 - Bris de contrat- Sanitaire Fortier
  - 6.3 - Suivi budgétaire au 31 mai 2024
- 7 - DOSSIERS EN COURS
  - 7.1 - Soumission pour le ministère des Transports et de la mobilité (tonte de pelouse)
- 8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2024-  
06-8947



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- 8.1 - Entente financière entre ÉEQ (Éco Entreprise Québec) et East Broughton
- 8.2 - Embauche d'une ressource temporaire à temps partiel - Administration
- 9 - RÉGLEMENTATION
- 10 - LOISIRS ET CULTURE
  - 10.1 - Demande de permis réunion saison estivale
  - 10.2 - Défi David Nadeau
  - 10.3 - Mise à niveau -Installation électrique sur le terrain extérieur de Aréna
- 11 - TRAVAUX PUBLICS
  - 11.1 - Suivi de l'évolution du dossier de la recherche en eau
- 12 - URBANISME
- 13 - INCENDIE
- 14 - VARIA
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - PROCHAINE SÉANCE
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Rénaud Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2024**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024.

**ADOPTÉE**

### **4 - CORRESPONDANCE**

Réception d'une demande de commandite: Fondation Marc-André Jacques.

#### **4.1 - Commandite Fondation Marc-André Jacques**

Attendu qu'une demande d'aide financière a été reçue de la part de la Fondation Marc-André Jacques.

Attendu que les citoyens de la municipalité d'East Broughton bénéficient de l'aide de la Fondation de par sa mission de procurer des équipements spécialisés pour améliorer la qualité de vie des résidents du centre d'hébergement situé dans la municipalité, ainsi que de supporter les activités leur étant dédiés.

2024-  
06-8948

2024-  
06-8949



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

En conséquence, il est proposé par Julie Leblond et appuyé par Rénald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 250,00\$ à la fondation pour leurs activités 2024.

### **5 - RAPPORT DES COMITÉS**

Jean-Paul Grondin nous parle de l'inauguration de la caserne et remercie les gens d'y avoir participé. Il informe les citoyens que des démarches sont en cours et nous avons assisté à une séance d'informations concernant la mise en place d'une Régie intermunicipale Incendie a été fait avec le représentant du MAMH Jean-Philip Gagné. Nous en sommes à vérifier et évaluer les avantages que la municipalité pourrait avoir à le faire.

Julie Leblond nous parle du bilan incendie et des premiers répondants.

André Roy nous parle de sa présence au souper des municipalité qui a eu lieu à Ste-Praxède récemment. Il sollicite la population à l'utilisation de baril de récupération d'eau de pluie afin de palier à la restriction d'eau mais aussi dans une vision à long terme d'évitement du gaspillage de l'eau potable traitée.

### **6 - GESTION FINANCIÈRE**

#### **6.1 - Comptes à payer pour le mois de mai 2024**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mai 2024 sont en préparation et devront être approuvées lors d'une séance extraordinaire ultérieure;

Attendu que la facture de l'entrepreneur Finitions Lyno Boivin a été reçue après la date de tombée le mois dernier et serait donc payable immédiatement ;

Attendu que cette facture est admissible à la subvention PRABAM.

Attendu que des explications ont été données sur la facture à payer ;

Il est proposé par Renald Drouin et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 62 277,21\$ a Les finitions Lyno Boivin sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 82 608,63 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires de mai 2024.

**ADOPTÉE**

#### **6.2 - Bris de contrat- Services sanitaires Denis Fortier**

Attendu qu'une entente avec l'entreprise Éco Entreprises Québec a été conclue pour la gestion des matières résiduelles.

Attendu que nous avons un contrat nous liant avec l'entreprise Services Sanitaires Denis Fortier.

2024-  
06-8950

2024-  
06-8951



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu que les Services sanitaires Denis Fortier ont accepté d'annuler l'entente nous liant en ce qui concerne la gestion des matières recyclables. Cette entente est donc annulée pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le bris de contrat avec Sanitaire Fortier pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 pour les matières recyclables.

**ADOPTÉE**

### **6.3 - Suivi budgétaire au 31 mai 2024**

La directrice présente le suivi budgétaire au 31 mai 2024

### **7 - DOSSIERS EN COURS**

#### **7.1 - Soumission pour le ministère des Transports et de la mobilité (tonte de pelouse)**

Attendu que le ministère des Transports a demandé une soumission pour la tonte des pelouses sur la portion de la route 112 sur le territoire de East Broughton.

Attendu que la soumission au montant de 4 600,00\$ a été acceptée par le ministère des Transports pour la saison estivale 2024.

Le conseil en prend acte.

### **8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

#### **8.1 - Entente financière entre ÉEQ (Éco Entreprises Québec) et East Broughton**

Entente financière avec Éco Entreprises Québec

ATTENDU QUE la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021 ;

ATTENDU QUE l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement ;

ATTENDU QUE le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;

ATTENDU QUE ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec ;

2024-  
06-8952



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

ATTENDU QUE l'Organisme signataire est partie à un contrat sur la collecte et le transport de matières résiduelles prenant fin à une date postérieure au 31 décembre 2024.

ATTENDU QUE l'article 20 du Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal ou une communauté autochtone qui est partie à un contrat portant sur la collecte et le transport de matières résiduelles qui prend fin à une date postérieure au 31 décembre 2024, sur la compensation de cet organisme municipal ou de cette communauté pour les services visés à l'article 53.31.1 de la Loi tel qu'il se lisait avant le 31 décembre 2024, fournis entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la date de fin dudit contrat.

ATTENDU QUE certains autres services seront pris en charge par ÉEQ dans le cadre du système de collecte sélective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu pour les Parties de prévoir les modalités applicables au versement de la compensation et aux services pris en charge par ÉEQ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 par une entente financière;

ATTENDU QUE ÉEQ a identifié l'Organisme signataire pour conclure une telle entente sur le Territoire d'application ;

ATTENDU QUE des échanges ont eu lieu entre ÉEQ et l'Organisme signataire en vue de la conclusion d'une telle entente ;

ATTENDU QUE le Règlement prévoit des délais pour la conclusion de l'entente financière;

ATTENDU QUE l'entente financière est soumise aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Leblond APPUYÉ par le conseiller Rénaud Drouin ET RÉSOLU à l'unanimité,

D'ACCEPTER les termes de l'entente financière soumise aux membres du conseil, lesquels font partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente financière avec Éco Entreprises Québec;

**ADOPTÉE**

2024-  
06-8953

### **8.2 - Embauche d'une ressource temporaire à temps partiel - Administration**

1. Considérant que le Conseil a pris connaissance du rapport RH de la directrice générale, rapport daté du 29 mai 2024, concernant la recommandation de l'embauche d'une ressource additionnelle temporaire et un projet d'affichage de poste;
2. De confirmer l'habilitation de la directrice générale à conclure tout contrat de travail, pour et au nom de la municipalité, aux fins de donner suite à la présente résolution.

Il est proposé par le conseiller André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre acte dudit rapport et autoriser l'affichage de poste et de





N° de résolution  
ou annotation

2024-  
06-8954

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

confirmer l'habilitation de la directrice générale à conclure tout contrat de travail pour et au nom de la municipalité aux fins de la présente demande.

### **9 - RÉGLEMENTATION**

### **10 - LOISIRS ET CULTURE**

#### **10.1 - Demande de permis réunion saison estivale**

Attendu que nous avons reçu la demande par la directrice des loisirs de procéder à la demande de permis de boissons pour les événements estivaux suivants;

Attendu que pour une vente légale de consommations alcoolisées, l'obtention d'un permis de réunion est requise au sens de la loi;

Évènement extérieur sur le terrain voisin du Centre des loisirs (Aréna) 300 rue Pelletier, East Broughton.

- Show de bleu (2 août)
- Grande démolition (3 août)

Évènement à l'intérieur ET sur le terrain voisin du Centre des loisirs (Aréna) 300 rue Pelletier, East Broughton.

- Feu de la Saint-Jean et la petite cochonnerie (23 juin)

Évènement extérieur, Parc Oasis, 681 10e Avenue Sud, East Broughton.

- Fête 25 ans de la Maison des Jeunes d'East Broughton (6 juillet)

### **RECOMMANDATION**

Il est recommandé d'autoriser Ann-Rose Roy, la directrice des loisirs à effectuer la demande pour un permis de réunion pour le Centre des loisirs, ainsi que le terrain voisin, appartenant à la municipalité, pour les soirs nécessaires durant cette période.

Il est proposé par Régnald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de la directrice des loisirs.

**ADOPTÉE**

2024-  
06-8955

#### **10.2 - Défi David Nadeau**

Attendu qu'une demande d'aide financière a été déposée pour le Défi-vélo David Nadeau

Attendu que les citoyens de la municipalité ont l'opportunité de profiter de l'évènement dont le départ a lieu dans la municipalité.

Attendu que l'an passé l'aide fut accordée au montant de 250,00\$.

Il est proposé par André Roy et appuyé par Régnald Drouin, et résolu à l'unanimité de faire un don de 250.00\$ à l'organisation du Défi-vélo David Nadeau pour l'année 2024.



2024<sup>e</sup> de résolution  
06-8956 au annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

**ADOPTÉE**

### **10.3 - Mise à niveau - Installation électrique sur le terrain extérieur de Aréna**

Attendu que le poteau électrique situé dans la cour arrière de l'aréna, plus précisément où se déroule les festivités de la St-Jean et les activités des grandes démolitions d'East Broughton nécessite d'être remplacé afin de répondre aux conformités en vigueur.

Attendu que l'électricien consulté, Monsieur Pierre Mathieu, sous sa recommandation, il faudra effectuer le remplacer du panneau électrique y étant rattaché car celui-ci n'est présentement pas conforme et sécuritaire.

Attendu qu'une soumission a été demandé pour effectuer les travaux et celle-ci est au montant de 5 455.60\$. Ce montant serait actuellement inclus au budget courant.

Considérant le tout, il est recommandé d'accepter la soumission de Pierre Mathieu Électricien, afin de changer le poteau et le panneau électrique.

Il est proposé par André Roy, d'effectuer les travaux recommandés par le professionnel consulté, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture.

**ADOPTÉE**

### **11 - TRAVAUX PUBLICS**

#### **11.1 - Suivi de l'évolution du dossier de la recherche en eau**

Attendu que pendant la semaine du 27 au 31 mai les tests par prélèvements d'eau ont été effectués au nouveau puit.

Attendu que la municipalité ainsi que l'hydrologue et la firme d'ingénierie sont en attente de ces résultats aux fins de compléter leur rapport respectif qui permettra ensuite de faire la demande de raccordement au réseau municipal au ministère de l'environnement.

Considérant l'avancement, sous toutes réserves, il est actuellement possible que ce raccord puisse avoir lieu au courant du mois de juin afin de répondre au besoin en eau estival mais ceci reste à confirmer.

Considérant que nous continuons la recherche en eau pour un éventuel forage d'un autre puit, des démarches sont en cours pour un autre emplacement afin de s'assurer de résoudre la vulnérabilité de la municipalité face à une pénurie d'eau éventuelle et aussi être en mesure de lever la restriction d'eau le plus rapidement possible.

Le conseil en prend acte.

### **12 - URBANISME**

### **13 - INCENDIE**

### **14 - VARIA**



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont posé plusieurs questions sur des sujets divers entre autres,

-...sur la question de l'acquisition de l'immeuble de la caisse qui ne semble pas faire l'unanimité auprès des citoyens

-...sur le taux de taxation que les contribuables voudraient voir être uniformisé.

-...sur le fait que des inquiétudes quant aux travaux publics perdurent puisque les citoyens voudraient constater les travaux effectués.

des opinions diverses sont soumises et partagés aux conseillers face aux développements de la municipalité et le fonctionnement de l'administration.

2024-  
06-8957

### 16 - PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 8 juillet 2024 à 19h30.

Prendre note que la date a été modifiée par rapport au calendrier qui avait été adopté puisque la date du 1er juillet est un jour férié donc le conseil aura lieu la semaine suivante.


2024-  
06-8958

### 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

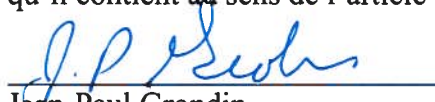
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20 h 45.

**ADOPTÉE**

  
Jean-Paul Grondin  
Pro-Maire

  
Emilie Guillemette  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Jean-Paul Grondin  
Pro-Maire

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, Emilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.